énergies

DU 2 AU 16 OCTOBRE 2003

BIMENSUEL N° 202 - 0,3 € - ISSN 1247-9233

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GARDANNE

Le Président de la Région aux côtés du Bassin minier

Page 5

Tournoi de rugby, p3

Tout sur la départementalisation, p7

Le forum des bénévoles, p10

Bientôt le festival du cinéma, p11

Habiter en harmonie avec les éléments

VALABRE, LES 11 ET 12 OCTOBRE. L'eau est une denrée rare, la canicule de cet été nous l'a rappelé. Pour convaincre les gens de la nécessité de protéger la nature, l'association *Graines de Vie* organise à l'Écomusée un forum sur les thèmes des énergies renouvelables et de l'habitat écologique. L'idée est de montrer qu'il est possible de bâtir une maison respectueuse de l'environnement : utilisation de matériaux naturels comme l'argile expansée ou le chanvre, respect des principes du Feng Shui et de la géobiologie, intégration des énergies renouvelables, jardinage écologique. Pendant deux jours, conférences et ateliers se succéderont pour présenter les enjeux de la conservation de notre patrimoine naturel et les solutions pour y parvenir. L'eau fera l'objet d'une attention particulière. Comment réduire le gaspillage, quelle eau boire, peut on boire celle du robinet... Des questions auxquelles les spécialistes tenteront d'apporter des réponses. Renseignements au 04 42 92 06 70

Du nouveau dans l'habitat : énergies renouvelables, matériaux naturels...

Photos : T. Rostang

Gardanne en poche, édition 2003

GARDANNE, LE 20 SEPTEMBRE. Présenté officiellement le jour du forum des associations, le guide pratique Gardanne en poche version 2003-2004 est sorti. C'est la sixième édition de ce recueil contenant des centaines d'adresses et de numéros de téléphone. Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir sur votre ville, de l'accueil des tout-petits aux clubs du troisième âge en passant par les associations, les services municipaux, les spécialistes, les transports, le logement, l'urbanisme, les numéros d'urgence... Gardanne en poche est disponible en mairie, dans les services municipaux ouverts au public et à l'Office de Tourisme. Par ailleurs, une mise à jour régulière sera faite sur le site internet de la ville (www.ville-gardanne.fr), dont une nouvelle version sera en ligne dans les prochains jours.

Devoir de mémoire

BIVER, LE 11 OCTOBRE. De 1936, date de son arrivée à Biver en provenance de sa Lozère natale, jusqu'à sa retraite bien méritée en 1983, sœur Marie-Rose a soigné des milliers de Bivérois. Dans le petit dispensaire de la rue des Rosiers, derrière l'église et les deux écoles communales, la porte était ouverte 7 jours sur 7, de jour comme de nuit, pour recevoir les familles de mineurs. Aidée par sœur Marie-Clément, elles prodiguaient soins infirmiers, vaccinations, consultations médicales ou simples conseils. Tous les Bivérois savaient qu'ils pouvaient compter sur l'écoute des sœurs du dispensaire. Une fois retraitée, sœur Marie-Rose n'a pourtant pas tourné la page. Elle a continué ses visites quotidiennes aux souffrants tout en s'occupant de la préparation des repas du dispensaire. Après 64 années de dévouement, elle s'est éteinte en novembre 2000 à l'âge de 92 ans. Les Bivérois lui rendront un dernier hommage le samedi 11 octobre à 19h. En présence de sœur Marie-Clément, une plaque commémorative sera apposée sur l'église de Biver.

Train : l'État doit respecter ses engagements

TRETS, LE 21 SEPTEMBRE. Dans le cadre de la semaine nationale des transports, une nouvelle initiative a été organisée par l'association *un train entre Gardanne et le Var.* Pierre Seux, président, a notamment fait le lien entre ce temps fort et les journées du patrimoine : *« la SNCF et les cheminots font aussi partie de notre patrimoine. Depuis huit ans, des bénévoles travaillent pour développer les transports en commun. Le Préfet organisera une table-ronde vers la fin novembre où nous reparlerons de la réouverture de la ligne Gardanne-Carnoules. »* En ce qui concerne la rénovation de la ligne Aix-Marseille, Jean-Paul Peltier, adjoint au maire chargé des transports, ajoutait : *« la déclaration d'utilité publique pour les travaux a été signée le 19 septembre. Mais les crédits ne sont toujours pas débloqués par l'État. Celui-ci doit respecter ses engagements pris avec la Région dans le cadre du contrat de plan. »*

Webmaster en herbe

MÉDIATHÈQUE, LES MERCREDIS ET SAMEDIS APRÈS MIDI. Après le succès du concours de BD assistée par ordinateur organisé l'an dernier, La Médiathèque propose une nouvelle animation multimédia aux enfants inscrits à la section jeunesse. L'idée est de faire découvrir aux plus jeunes que l'ordinateur n'a pas qu'une fonction ludique. A l'aide d'un cédérom éducatif, les enfants de 5 à 13 ans sont initiés par un animateur à la création de site Internet. En prélude, et afin de les familiariser avec cet outil, une interface interactive explique ce qu'est ce nouveau média et à quoi il sert. En suite, la composition de pages interactives peut commencer : choix du thème du site, définition de son architecture, rédaction des textes, récupération des photos... Avec ce moyen d'expression l'enfant peut faire partager ses loisirs, ses passions et ses centres d'intérêt tout en découvrant les nouvelles technologies de l'information. Au final, les webmasters en herbe présenteront leur site sur le grand écran de l'auditorium lors d'une remise des prix. Inscriptions et renseignements à la bibliothèque jeunesse ou au 04 42 51 15 57.

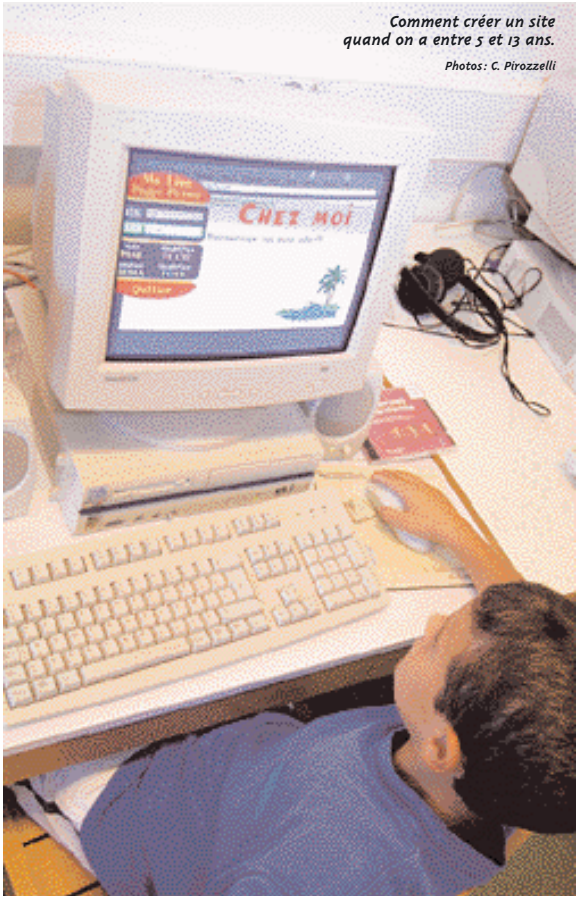

Comment créer un site quand on a entre 5 et 13 ans.
Photos : C. Pirozzelli

En souvenir de Thierry Ravisé

FONTVENELLE, LE 14 SEPTEMBRE. Le Gardanne Rugby club a honoré pour la troisième année la mémoire d'un de ses joueurs, Thierry Ravisé, décédé en avril 2001 alors qu'il s'échauffait avant un match. Le tournoi qui porte son nom a réuni le GRC, Aix Université club et Marseille 2001. Les Gardannais l'ont emporté, mais l'essentiel n'est pas là. Le club joue cette saison en championnat de 1ère/2e série, et développe par ailleurs ses équipes minimes et cadets.

Le GRC a invié deux clubs d'Aix etMarseille pour un tournoi amical.

Effectifs en baisse dans le secondaire

GARDANNE, LE 4 SEPTEMBRE. Deux jours après les maternelles et les primaires, les élèves des deux collèges et des trois lycées (polyvalent, professionnel et agricole) ont intégré leur établissement. La décrue constatée ces dernières années dans le primaire se retrouve dans les chiffres. Au collège Péri, ils sont moins nombreux que l'an dernier, 483 au lieu de 508. Au Pesquier, 810 élèves sont rentrés, soit aussi un peu moins que l'an dernier. Du côté des lycées, Marie-Madeleine Fourcade accueille 1 411 élèves, dont 96 BTS. C'est 42 de moins que l'an dernier. Au LEP de l'Étoile, la rentrée 2003 ressemble comme une goutte d'eau à la précédente, avec 330 élèves inscrits. Enfin, au LEGTA de Valabre, là aussi les effectifs diminuent, avec 451 élèves (contre 483 l'an dernier).

Acquérir les bâtiments miniers

Le Conseil municipal du 25 septembre a émis un avis défavorable au dossier d'arrêt de travaux présenté par les HBCM. En effet, la Ville avait formulé un certain nombre de questions pour lesquelles elle n'a pas reçu de réponse satisfaisante de la part des services de l'État. La précipitation mise à conclure ce dossier n'a permis a aucun des interlocuteurs intéressés par ce dossier d'y travailler dans des conditions normales.

De même la Ville qui a décidé de se porter acquéreur des puits Z et Morandat doit en quelques mois débloquer des sommes considérables et rechercher à la hâte des cofinanceurs. Fort heureusement la gestion prudente des finances de la commune va nous permettre de faire face à ces dépenses et de nous opposer à la cession de ce patrimoine à des privés ou à sa destruction comme le prévoit le code minier.

Roger Meï, *Maire de Gardanne*

Albert Curet donne son nom à Saint-Pierre

L'hommage à un dirigeant historique du Biver Sports.
Photos : C. Pirozzelli

Très forte émotion au stade Saint-Pierre, ce 13 septembre, où plus de deux cents personnes ont accompagné Rosette Curet dans un ultime hommage à son mari, décédé en février dernier. Après un match (très) amical entre les anciens du club, un totem a été dévoilé au dessus du guichet du stade. C'est à la demande du Biver Sports que la mairie a décidé de rebaptiser le stade Saint-Pierre du nom d'Albert-Curet. *« Ce stade, ce sont eux, les dirigeants, les joueurs, qui l'ont construit de leurs mains, rappelait Roger Meï. Le bénévolat, c'est l'incarnation de l'esprit de solidarité des mineurs. Albert était un homme de cœur qui n'élevait jamais la voix. Rosette, votre mari, c'était quelqu'un de bien. »* Adjoint au sport et ancien joueur du club, Lucien Moraldo rappelait que le Biver Sports comptait trois figures majeures : *« Manolo (Caceres), Élie (Trapani) et Bébert (Curet). Le dernier parlait de tout, pas que de foot. »* Michel Amore, actuel président du club, a rendu aussi hommage à son *« père spirituel, un bâtisseur, l'âme du BS. »* La fermeture de la mine a enfin été évoquée, de même que l'ouverture, à quelques mètres de là, du centre de microélectronique. L'histoire, l'avenir, et entre les deux, un club comme on en fait plus.

Incendie spectaculaire à La Palun

Dans la nuit du 10 au 11 septembre, l'entreprise Isomat a été victime d'un terrible incendie. 3 500 m² d'entrepôts ont été ravagés par les flammes en quelques heures, et ce malgré l'intervention immédiate des pompiers. Arrivés en même temps que les premiers secours, le maire, accompagné de Jeannot Menfi, adjoint au logement et aux travaux, la gendarmerie et la police municipale ont tout de suite mis en place une cellule de crise. Une épaisse fumée noire s'est rapidement dégagée de l'usine spécialisée dans la fabrication de polystyrène expansé. Pour éviter que les riverains ne soient en contact avec le nuage de fumée, dont la toxicité était inconnue, les pompiers ont décidé de ne pas évacuer la zone. La police et les élus se sont donc chargés de prévenir tous les habitants concernés en leur demandant de rester chez eux, fenêtres fermées. Au petit matin, une fois l'incendie circonscrit, la circulation a pu reprendre normalement dans le quartier.
Dans la journée, la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement annonçait que l'épaisse fumée noire à forte teneur en polystyrène a pu provoquer des irritations de la peau, des yeux et de la gorge. Des désagréments temporaires semble-t-il sans danger pour la santé. Le maire a saisi les services de l'État afin que l'innocuité des produits soit bien confirmée. La gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer l'origine des faits.

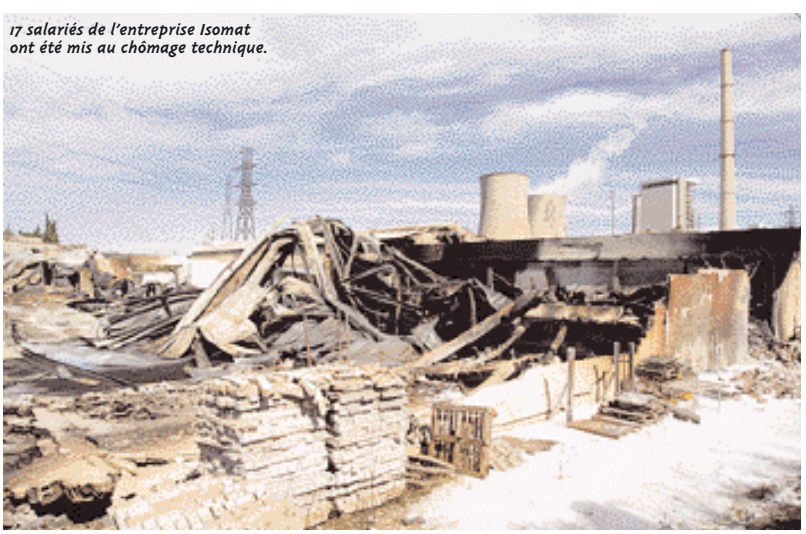
17 salariés de l'entreprise Isomat ont été mis au chômage technique.

Les 16-25 ans en difficulté conserveront leur interlocuteur

Les missions locales du Pays Minier et d'Aubagne-Bassin de l'Huveaune ne feront plus qu'une. Les 9 et 10 septembre derniers, les conseils d'administration des deux organismes ont statué sur le projet de fusion et l'ont validé. Cette fusion était impérative. Cinq communes - Cabriès, Fuveau, Mimet, Simiane et Trets - qui dépendent de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix ont quitté la Mission locale du Pays minier pour adhérer à celle d'Aix au 1er janvier 2003. La survie de la Mission locale était désormais menacée, puisqu'elle a subi une perte financière de 40 % du budget, baisse proportionnelle de l'activité, équipe réduite de huit personnes. Du coup, elle ne répondait plus aux critères pour maintenir son agrément (nombre de demandeurs d'emploi âgés de 16 à 25 ans supérieur à 1 000 et pertinence territoriale). Deux possibilités existaient : se rattacher à la mission locale d'Aix ou à celle d'Aubagne. En cohérence avec le projet d'intercommunalité souhaitée par Gardanne, la seconde solution a été préférée, la Mission d'Aix ayant par ailleurs fait part de son refus d'accueillir les jeunes dépendant de la Mission locale du Bassin minier. *« La fusion va renforcer les outils d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes en difficulté sur les deux bassins de vie, et c'est bien là l'essentiel, »* souligne Sophie Enea, directrice de la Mission locale du Bassin minier.

L'année 2003 aura vu la fermeture de la mine, le démarrage du Centre microélectronique de Provence (CMP) et le renforcement du partenariat intercommunal. Une exposition inaugurée par Michel Vauzelle fait le point sur ces questions.

A la croisée des chemins

Le président du Conseil régional a apporté son soutien aux efforts des Gardannais.
Photo : C. Pirozzelli

Quelle forme va prendre l'après-mine à Gardanne ? Quels atouts notre ville peut-elle développer ? Comment s'intégrera-t-elle dans une structure intercommunale ? C'est à ces questions et à quelques autres que l'exposition *Gardanne ville d'avenir* (financée en partie par le Conseil régional) a tenté de répondre. Une douzaine de panneaux détaillent les aspects historiques, la démographie, la reconversion économique, la reconquête des terres agricoles, la préservation de l'environnement, la coopération intercommunale... Invité à inaugurer cette exposition, le président du Conseil régional Michel Vauzelle est revenu sur les questions de l'immobilier et des transports : *« le logement est un problème crucial à Aix, Marseille, Avignon, Toulon ou Nice. Il touche les jeunes, les enseignants, les salariés. A quoi sert de créer des emplois s'il est impossible de se loger sur place ? On voit les conséquences en matière d'urbanisme, avec des terres agricoles qui disparaissent et une qualité de vie remise en cause. Les transports sont également concernés. Il faut en finir avec le tout-voiture dans cette région. L'aménagement de la ligne Aix-Marseille, prévue dans le contrat de plan État-région, est retardée. Des crédits sont gelés, d'autres vont être annulés. Si l'État ne tient pas sa parole, qui la tiendra ? »*

A propos de l'intercommunalité, Michel Vauzelle a déclaré *« qu'il fallait respecter la volonté des populations. Le principe de la décentralisation, ce n'est pas d'imposer des territoires. »* De son côté, Roger Meï s'est dit inquiet pour l'avenir de Pechiney (*« la motion que le Conseil municipal a adressé au Premier ministre n'a reçu aucune réponse »*) mais s'est félicité de l'ouverture du CMP : *« il va y avoir des répercussions importantes pour la région. »* Il a également souhaité que le Conseil régional accompagne la Ville pour récupérer le patrimoine immobilier de la mine.

B.C.

agenda

JEUDI 2 OCTOBRE
Souad Massi
Concert à 20h à la Maison du Peuple de la chanteuse folk-rock algérienne, avec en première partie les Gardannais de *Hurle Vent.* Tarif 9 et 12 euros, tél. service culturel au 04 42 65 77 00.

VENDREDI 3 OCTOBRE
Juliette Carrion
A 20h30 à La Médiathèque. Récital de chanson française dans le cadre du cycle *Courte échelle.* Entrée libre.

SAMEDI 4 OCTOBRE
Visite vieille-ville
Organisée par l'Office de Tourisme, à 14h au 31 bd Carnot.

LUNDI 6 OCTOBRE
Café citoyen
A la 3 Cafet à 18h30. Débat organisé par *Attac* sur le thème *Médias : de l'info à l'intox.* Avec Olivier Cyran, journaliste à CQFD.

VENDREDI 10 OCTOBRE
Caserio anarchiste
A 20h30 au 3 Casino. Pièce de théâtre de Roger Defossez autour de Santo Caserio, un anarchiste de 20 ans condamné à mort après avoir assassiné le président Sadi Carnot en 1894. Tarif 9 et 12 euros.

MARDI 14 OCTOBRE
Conférence Dada
A 18h30 à La Médiathèque dans le cadre du cycle *Écoutez-voir.* Martine Viala revient sur le mouvement Dada, né en 1916 et qui bouleversa l'expression artistique.

13 ET 14 OCTOBRE
Concerts de l'école de musique
A la Maison du Peuple, à 20h30. Les ateliers de guitare, violon, piano, flûte, clarinettes et saxophone, ainsi que l'atelier rock joueront des musiques de film (Les temps modernes, Amélie Poulain, Mission impossible, Huit et demi...). Entrée libre, réservation école de musique.

VENDREDI 17 OCTOBRE
Festival d'automne
Ouverture du 15e festival de cinéma à 20h30 au 3 Casino, avec en avant-première le film iranien *Deux anges,* de Mamad Haghighat, en présence du réalisateur (lire page 11).

Se replonger dans les paysages qui ont tant fasciné Cézanne. Telle est l'envie qui a poussé l'Office de Tourisme de Gardanne à organiser une tournée des lieux où le peintre posait son chevalet.

Redécouvrir les sites cézanniens

Les paysages de Cézanne font partie du patrimoine local. Pour s'en convaincre, il fallait participer à la visite en trois escales organisée à l'occasion des dernières Journées du Patrimoine. Gardanne, Aix et l'Estaque : trois sites qui correspondent aux trois étapes du cheminement pictural du peintre. *« Les gens ne connaissent pas toujours la période gardannaise de Cézanne »* constate avec regret Czeslaw Nadolski, président de l'Office de Tourisme de Gardanne. *« Cette visite a pour but de leur faire découvrir les endroits d'où le peintre a immortalisé nos collines. »*

Depuis la colline des Frères, à Gardanne.
Photos: C. Pirozzelli

En 118 ans les choses n'ont finalement pas beaucoup changé. Les reproductions de tableaux sur les pierres de lave qui jalonnent le sentier de la colline des Frères en attestent. En faisant abstraction des *détails* qui encombrent plus ou moins la vue, il est possible de se mettre dans la peau du peintre et de contempler *avec ses yeux* la vieille-ville qu'il a croqué sur plusieurs toiles. Un cadre qui s'avérera déterminant pour Cézanne.

« Les quinze mois passés à Gardanne entre 1885 et 1886 constituent une période charnière. La ville a servi de prototype à la conception structurale de la peinture que Cézanne était en train de développer, » précise Hélène Daret, la guide conférencière qui a accompagné la quinzaine de participants tout au long du parcours. Le village correspond à l'idée qu'il se fait de la composition. Il en extrait des cadences de cubes jaunes ravivées par la verdeur des platanes. Cet empilement des maisons et le constructivisme qui s'en dégage formeront les prémices du cubisme.

Retour vers le passé

Cézanne est sous le charme de la nature qui s'exhibe devant lui. *« Il y aurait tant de trésors à emporter de ce pays qui n'a pas encore trouvé un interprète à la hauteur des richesses qu'il déploie »* écrit le peintre. Les paysages qui s'offrent à lui depuis la colline des Frères ou lorsqu'il installe son chevalet à Payannet lui inspire une quinzaine de tableaux. C'est précisément à Payannet qu'il peint pour la première fois la Sainte Victoire. Cézanne quitte pourtant Gardanne en octobre 1886, le décès de son père marquant la fin de sa vie de bohème. Le peintre devient riche par héritage. Après un bref séjour à Paris où il installe sa femme Hortense, il revient habiter seul à Aix, rue Boulegon.

La deuxième étape du parcours nous ramène dans la ville natale de l'artiste. Du haut de *la Colline aux peintres,* la Sainte Victoire s'élève majestueusement au dessus la ville. A deux pas de l'atelier qu'il achète en 1898 au chemin des Lauves, Cézanne vient s'isoler, loin de la foule, et contempler la montagne qu'il peindra sous toutes ses coutures. Sur le site récemment restauré, la montagne prend toute sa dimension. Une stature inchangée par le temps. Suivant la lumière, elle apparaît majestueuse ou inquiétante. Ce contraste fascinera le peintre jusqu'à sa mort. Le 15 octobre 1906, Cézanne reste sous l'orage pour achever une toile. Cette obstination lui sera fatale. Il décède quatre jours plus tard d'une pleurésie.

IL Y A TANT DE TRÉSORS À EMPORTER DE CE PAYS-CI

Sur la colline aux peintres, près du chemin des Laures à Aix.

L'Estaque, dernière étape de la visite, ramène les participants sur les rivages que le peintre arpentera de 1870 à 1872 pour échapper à l'armée. Il revient ensuite dans le petit port de 1878 à 1885, sept années durant lesquelles il habite une petite maison à côté de l'église. Il grimpe dans les collines et multiplie les points de vue. Une unité se dégage néanmoins de sa recherche picturale. Il réalise plusieurs peintures où les plans s'enchaînent logiquement : la colline, les toits du village et la mer se succèdent naturellement sur la toile. Mais en 1885, à cause de l'installation de trop nombreuses industries, Cézanne quitte l'Estaque pour venir s'installer à Gardanne.

La boucle est bouclée, la visite se termine un peu rapidement au goût d'Hélène Daret qui reconnaît que *« si elle est rapide et succincte, l'idée est avant tout de donner envie aux gens d'en savoir plus. »*

Geoffrey Dirat

La canicule a rendu l'été particulièrement mouvementé pour les pompiers de la région. Même si Gardanne n'a pas été très touchée par les incendies, son centre de secours a été fortement mis à contribution. L'occasion de dresser un premier bilan de la départementalisation des services d'incendie et de secours effective depuis mai 2000.

Où en est la réorganisation des services de secours ?

L'ÉTÉ, ON FONCTIONNE EN FLUX TENDUS POUR QUE LES GARDES SOIENT ASSURÉES

1963 départs de feux, 288 incendies de forêt, 2 167 hectares de pinède partis en fumée. La saison estivale 2003 a été particulièrement dense pour les 4550 sapeurs-pompiers du département. *« C'est l'été le plus actif depuis une dizaine d'années »* reconnaît le Capitaine Dy, chef du Centre de secours de Gardanne. Du 15 juin au 15 septembre, le niveau d'alerte était maximal : quatre jours ont été classés *risque exceptionnel* et cinquante et un *risques très sévères.*

Sur le territoire de Gardanne, seulement deux départs de feux aux abords de la Route Blanche ont contraint les pompiers à intervenir. Mais, les hommes de la caserne de Fontvenelle ont

surtout été sollicités sur les incendies des Bouches-du-Rhône, comme sur ceux hors département (massif des Maures, La Garde-Frénet...). Pour les journées à risque, une quinzaine d'hommes et deux à trois camions citerne étaient en permanence mobilisés pour la lutte contre les incendies. En cas d'aggravation, d'autres sapeurs pouvaient être appelés en renfort.

288 incendies de forêt cet été dans le département.
Photo : SDIS 13

Dans le même temps, une douzaine de pompiers étaient affectés à la garde *classique* pour les secours à personnes. *« On fonctionne en flux tendus, il faut constamment reconstituer les groupes sur la caserne et essayer de planifier les présences »* explique Christophe Dy. Une gestion des ressources humaines pourtant moins délicate à organiser qu'il y a quelques années. *« Depuis trois ans, nous avons reçu le renfort de quinze sapeurs-pompiers professionnels, »* souligne le chef du centre de secours, *« sans eux, la situation aurait pu devenir ingérable. »*

Davantage de moyens

Ce surcroît d'effectifs découle des engagements pris par le Conseil général lors de la mise en place de la départementalisation. Depuis 1999, 380 pompiers professionnels ont été embauchés dans les 68 casernes du département, et d'ici à 2007, 80 nouvelles recrues viendront grossir les rangs du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). *« L'augmentation du nombre d'hommes était impossible lorsque les secours étaient encore gérés par les communes »* remarque le Lieutenant-colonel Barth, responsable de l'administration générale du SDIS. *« L'embauche d'un pompier coûte 40 000 euros par an, une charge que peu de villes pouvaient assumer. »* En plus, et c'est légitime, le recrutement se faisait en fonction des seuls besoins de la zone couverte par la caserne et, bien entendu, en fonction des ressources disponibles. *« La meilleure distribution des effectifs est un des effets bénéfiques de la réorganisation admet le Capitaine Dy, elle évite les zones sans secours et permet une meilleure couverture. »*

ŒUVRER CONJOINTEMENT POUR LE BÉNÉFICE DE LA POPULATION

« La départementalisation permet une gestion plus dynamique et plus rationnelle sur l'ensemble du département » reconnaît le Commandant Khalfi, responsable de la cellule qui a piloté la transition. De fait, depuis mai 2000, le SDIS est l'unique gestionnaire des moyens humains, matériels (des engins aux bâtiments) et financiers des services de secours et d'incendie dans le département, hormis bien sûr le bataillon des marins-pompiers de Marseille.

Si aujourd'hui les secours sont exclusivement gérés par le SDIS, il n'en demeure pas moins que les maires sont toujours légalement les garants de la sécurité de leurs concitoyens. *« Nous travaillons en étroite collaboration avec la Mairie »* précise le chef du Centre de Secours de Gardanne. *« La seule différence réside dans la transmission de l'alerte »* ajoute-t-il. *« En terme*

Un nouveau véhicule pour Gardanne

Le SDIS a doté le centre de secours de Gardanne d'un véhicule d'intervention risques technologiques (VIRT), le sixième du département.

Truffé d'instruments de mesure, ce camion apporte une aide efficace à l'évaluation de l'impact d'un accident à caractère technique : fuite d'un gaz, épanchement d'un liquide dangereux... Les zones industrielles présentant ce type de risques, il fallait nécessairement équipé le centre de Gardanne de cet outil. *« Avant, nous faisions appel aux casernes d'Aubagne ou de Vitrolles, rappelle le Capitaine Dy, désormais nous sommes tout à fait autonomes. Nous allons former un maximum de personnes susceptible de l'utiliser. »* Le VIRT n'est pas simplement un véhicule de reconnaissance. Il permet aussi, après identification des substances, d'intervenir pour réparer au plus vite la cause de l'incident. Afin d'isoler le risque, tout le nécessaire pour colmater les fuites, ou rafistoler les canalisations, est également embarqué.

Contributions communales

	Contributions versées en 2003	Coût/habitant 2000	Coût/habitant 2003	Évolution
Gardanne	1 280 108 €	68 €	65 €	- 4,51 %
Bouc Bel Air	392 464 €	12 €	30 €	143 %
Cabriès-Calas	240 851 €	13 €	30 €	129 %
Meyreuil	200 698 €	12,85 €	44,59 €	247 %
Simiane	135 513 €	10,77 €	24,63 €	128 %

fonctionnel, il n'y a pas eu de changement, confirme Michel Galle, directeur général des services de la mairie. Le maire continue à être sollicité par les pompiers, et les décisions sont toujours collégiales. »

Une collaboration de tous les instants

La Mairie voit donc plutôt d'un bon œil cette départementalisation. *« Les engagement qu'avait pris le Conseil général ont été respectés, »* constate Michel Galle. A terme, seize hommes seront quotidiennement affectés à la garde, il n'était que sept avant 2000. *« Les moyens tant humains que matériels ont été renforcés, souligne le directeur général des services. Ce sont des investissements que nous n'aurions pas pu réaliser. »* D'autant plus que Gardanne était, et est encore, le plus important bailleur de fonds du centre de secours. En 2003, la ville a participé à hauteur de 1 280 000 € au financement de la caserne. Une somme qui représente 56 % des contributions des cinq communes de la zone que couvre la caserne, alors que moins de 40 % des interventions ont lieu sur le territoire communal. A titre de comparaison, la ville verse l'équivalent de 65 euros par habitant. Les subventions des autres communes - Meyreuil, Simiane, Bouc-bel-Air et Cabriès-Calas - oscillent, elles, entre 24 et 44 euros (voir tableau).

Intervention au centre-ville sur le boulevad Bontemps.
Photo: C. Pirozzelli

Le décalage devrait néanmoins s'atténuer. *« Nous avons lancé une démarche sur dix ans pour lisser progressivement les contributions de chaque commune »* observe le Lieutenant-colonel Barth. *« La charge de Gardanne ne va pourtant pas diminuer fortement, nous ajustons les contributions des autres communes en les nivelant à la hausse. »* A raison de 25 à 40 % d'augmentations par an, la situation devrait se stabiliser d'ici à la fin de la décennie. *« Sur le principe, tout le monde est d'accord pour partager les coûts, commente Michel Galle, mais c'est moins évident quand il s'agit de mettre la main à la poche, la départementalisation devrait garantir le retour à l'équilibre. »*

Le concours de la municipalité ne se réduit pas à cette seule contribution. *« La Mairie continue à investir beaucoup dans le centre de secours »* admet le Capitaine Dy. La nouvelle caserne, dont la livraison est prévue pour 2007, sera certes financée par le Conseil général, mais la ville y participera en fournissant le terrain. Le site actuel de la caserne ayant été choisi pour l'implantation de nouveaux bâtiments plus vastes, il nécessite la libération de l'espace aujourd'hui occupé par les quatre terrains de tennis. *« Nous sommes en train de chercher un lieu où les reconstruire »* précise Michel Galle. Une reconstruction à la charge de la mairie qui n'entre pas dans la contribution fixée par le SDIS.

« Notre conception consiste à aider au meilleur fonctionnement du service public des secours pour le bénéfice de la population » poursuit-il. Pendant les périodes à risque, les pompiers volontaires employés par la Mairie sont ainsi libérés de leurs fonctions. Plus ponctuellement, la ville apporte aussi un soutien logistique : au mois d'août le gymnase de Fontvenelle a accueilli les quarante pompiers du Loir-et-Cher venus prêter main forte sur les incendies. Cette coopération se perçoit encore au quotidien. Lors de l'incendie de l'usine Isomat (voir p. 6), la ville a mis à disposition du Capitaine Dy un tractopelle pour faciliter le travail des sapeurs et, à 4h30 du matin, la cuisine municipale leur a amené un réconfort culinaire. *« Nous avons toujours eu des relations intelligentes avec le centre de secours et les capitaines qui s'y sont succédés souligne Michel Galle, et nous continuerons à collaborer pour appuyer le travail des pompiers. »*

Geoffrey Dirat

le SDIS en chiffres

130 millions d'euros de budget de fonctionnement en 2003 ; **1 050** sapeurs-pompiers professionnels ; **3 500** sapeurs-pompiers volontaires ; **68** centres de secours répartis en 5 zones ; **120 000** interventions en 2002 ; **700** appels réceptionnés par jour ; **1 200** véhicules de secours et de lutte contre les incendies.

Être membre d'une association, c'est bien. La faire vivre, c'est encore mieux. Ce sentiment, partagé par la majorité des dirigeants présents sur le Forum qui leur est consacré, explique en partie le dynamisme du mouvement associatif sur Gardanne.

Partager ses passions

Une occasion unique de rencontrer les bénévoles.

Il n'y a pas d'association sans président. Cette affirmation tombe sous le signe du bon sens. Mais elle a au moins le mérite de mettre un coup de projecteur sur ceux qui, au quotidien, dynamisent le tissu associatif gardannais. Si les membres et les bénévoles jouent un rôle indéniable dans l'animation des associations, il n'en demeure pas moins que les présidents doivent coordonner leurs actions afin d'éviter la désunion.
« Mon rôle est d'aider à ce que chacun trouve sa place, » reconnaît Isabelle Malgonne. Créé en 2002, *Paniers de saison* propose *« une nouvelle manière de consommer »* en créant un lien direct avec un agriculteur local. *« Comme tout le monde met la main à la pâte, il faut surtout avoir une vision d'ensemble »* souligne la présidente de l'association. Un point de vue partagé par Anthony Pontet, son homologue chez *Ceux qu'on aime. « Je m'attache à coordonner les bénévoles en tenant compte des caractères et des ambitions de chacun »* précise le jeune dirigeant qui veille également à maintenir l'état d'esprit qui l'a poussé à s'investir en faveur de la lutte contre le cancer.

Un après-midi festif et musical au milieu des sands.
Photos : C. Pirozzelli

Tous ensemble

Le partage des missions entre les membres est souvent le fondement de l'organisation des associations. *« Nous travaillons tous de concert, mais chacun à son rôle »* confirme Laure Blondet, secrétaire du *Collectif.G* dont le but est la promotion des musiques actuelles. *« On essaie de mutualiser les compétences et de les utiliser au mieux »* ajoute-t-elle. Dans ce cadre, l'action des dirigeants est un peu plus directive. *« J'essaie de dynamiser les bénévoles, d'impulser leurs actions »* souligne Aurore Berthout. La présidente de l'*Association franco-laotienne d'aide aux personnes aveugles* avoue aussi que c'est parfois l'inverse qui se produit : *« Par exemple quand une demande n'aboutit pas, il m'arrive d'être découragée, je trouve alors du réconfort auprès des membres et là, c'est eux qui me remotivent. »*
L'exercice de la fonction de président est en effet souvent une question de motivation. C'est l'envie d'aider, de partager, de faire connaître ou de faire partager sa passion qui incite généralement les personnes à créer leur propre mouvement, ou à devenir président de l'association dont ils sont membres. La vacance du poste a ainsi conduit Christian Girodengo, membre depuis 1998 des *Aquariophiles Provençaux,* à en devenir le président en 2000. *« J'avais envie de continuer ce qui avait été commencé par d'autres »* déclare le mordu des poissons. *« Certes cela demande du temps et de l'organisation pour jongler entre vie professionnelle, familiale et associative, mais c'est une fonction enrichissante. »* Mais, c'est bien connu, quand on aime on ne compte pas.

Geoffrey Dirat

Des aides financières et materielles

840 000 € de subventions ont été accordés aux 150 associations de Gardanne (hors associations sportives) par la municipalité. Au delà de cette contribution financière, le service Aide à la vie associative apporte également un soutien matériel et logistique. En 2002, le service a concouru à l'organisation de 141 manifestations diverses (sonorisation, éclairage...) ; plus de 950 prêts de salle ont été accordés pour la tenue des permanences, réunions, assemblées générales et autres lotos ; enfin, à la Maison du Peuple, une vingtaine de locaux est mis en permanence à la disposition d'une cinquantaine d'associations.
Du côté des associations sportives, près de 235 000 € de subventions ont été alloués en 2002. Mais cette somme ne prend ni en compte l'entretien des installations sportives de la ville (plus d'un million d'€), ni le budget du service sports (164 778 €). Toutes dépenses confondues, la ville a consacré 1,415 million d'€ pour les pratiques sportives à Gardanne.

Le Festival cinématographique d'automne revient au 3 Casino Cinéma pour sa quinzième édition. Cette année, la programmation a de forts accents d'Amérique du Sud. Présentation.

Le monde à portée de séances

Un tour du monde en 80 films. Cette année encore, la programmation du Festival cinématographique d'Automne de Gardanne est une invitation au voyage. Les films venus des cinq continents, courts ou longs métrages, mettront à l'honneur une trentaine pays : du Nord au Sud, d'Est en Ouest, tous les régions du globe seront à l'affiche. D'avant-premières en projections de films plus ou moins récents, le festival soufflera ses quinze bougies du 17 au 28 octobre.

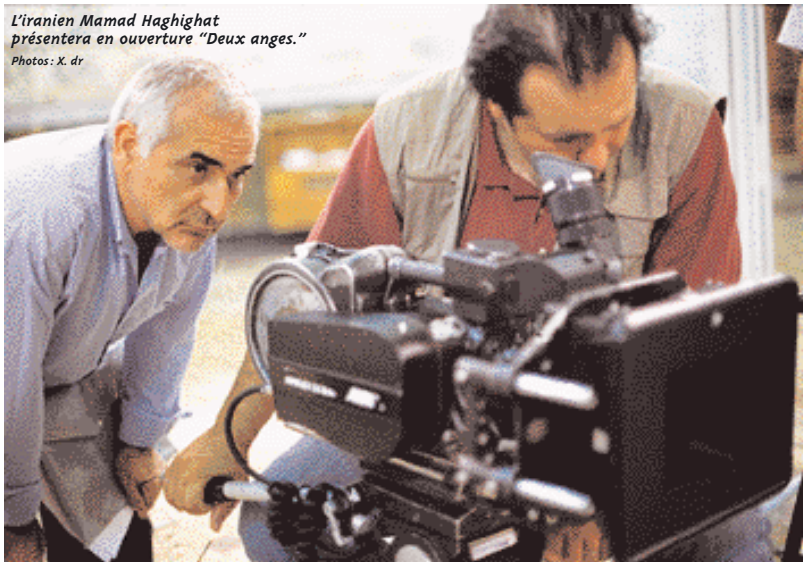

L'iranien Mamad Haghighat présentera en ouverture "Deux anges."
Photos : X. dr

Le coup d'envoi de ce périple sera donné le vendredi 17 à 20h30 au 3 Cinéma Casino avec un film iranien projeté en avant-première : *Deux anges.* Pour son premier long métrage, Mamad Haghighat raconte l'histoire d'Ali, un jeune iranien dont l'existence va changer du jour au lendemain grâce à une rencontre. Suite à une dispute avec son père, Ali s'enfuit dans le désert où pour la première fois il entend de la musique. Sa vie en sera bouleversée. Dès lors le jeune homme prendra son destin en main avec un but : devenir musicien.

Cap ensuite sur l'Amérique du Sud. Quatre films de Raoul Ruiz sont présentés en hommage au réalisateur chilien ayant fui, il y a déjà trente ans, son pays bouleversé par la dictature de Pinochet. S'il ne fallait en choisir qu'un, ce serait sans doute *Ce jour là.* Présenté au dernier Festival de Cannes, ce film est une symphonie de répliques à tiroirs absurdes et savoureuses. Livia, une gothique simple d'esprit jouée par Elsa Zilberstein rencontre Emil Pontpoirot, un psychopathe diabétique incarné par Bernard Giraudeau. Le tueur en série est venu assassiner la belle et riche héritière... Une comédie burlesque où Raoul Ruiz s'en donne à cœur joie en mélangeant les genres et en jonglant avec les thèmes.

POUR PLUS DE DÉTAILS, CONSULTEZ L'AVANT-PROGRAMME. LE PROGRAMME DÉFINTIF SERA DISPONIBLE AU 3 CASINO CINÉMA LA SEMAINE PRÉCÉDENT LE FESTIVAL.

L'Amérique latine s'invite à Gardanne

Après le Chili, l'Argentine est la seconde étape de ce périple Sud-Américain. Au moment où le pays connaît une période dramatique, le cinéma argentin renaît de ses cendres grâce à une nouvelle génération d'auteurs. Six films témoigneront de ce renouveau. *Historias Minimas* de Carlos Sorin illustre en particulier ce cinéma marqué par la réalité quotidienne de la crise économique. Le film s'articule autour des histoires et des illusions de trois personnages qui vont s'entrecroiser en sillonnant la Patagonie. Don Justo, 80 ans, fuit son fils et cherche son chien ; Roberto, 40 ans, convoite une jeune veuve ; et Maria Flores, 25 ans, s'apprête à passer en finale d'un jeu télévisé. Un road-movie à caractère documentaire.

Bernard Giraudeau et Elsa Zylberstein dans "Ce jour là" de Raoul Ruiz.

Après la douceur amère de l'Amérique latine, direction le Nord et son humour caustique. *Kitchen Stories,* de Bent Hamer, ne déroge pas à l'ironie traditionnelle qui caractérise les films nordiques. Sur le papier, l'histoire ne semble pas très excitante. Dans les années 50, un groupe de chercheurs s'invite chez des célibataires d'un village norvégien pour étudier leurs habitudes domestiques. Leur but : établir le plan de cuisine idéal pour cette catégorie de population. Situations cocasses et parfois absurdes, peu de dialogues, et des gags purement visuels rythment cette fable sur l'amitié et le désir humain d'échapper aux classifications.

Changement radical d'ambiance et d'atmosphère avec *Devdas* de Sanjay Leela Bhansali, un film dans la plus pure tradition *bollywoodienne.* Kitch, mélo, drame, tragédie et musique se bousculent dans ce Roméo et Juliette à l'indienne à découvrir dans une ambiance festive autour de spécialités culinaires hindoues.

Le voyage en Asie se poursuivra avec des films réalisés en Corée, au Japon, au Sri Lanka, en Afghanistan ou encore en Chine.

Dernière étape de ce tour du monde : l'Europe. L'itinéraire de Jacques Kébadian sera notamment retracé au travers des films et documentaires que le réalisateur a tourné depuis 1966. L'Arménie, le statut des étrangers, l'exil, le déracinement, autant de thèmes chers au metteur en scène d'origine arménienne dont il viendra débattre en personne avec le public.

G.D.

Vos élus vous reçoivent

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

Yveline Primo, 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 10h30 à la mairie annexe de Biver

Michelle Aznif, adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie

Bernard Bastide, adjoint, délégué à l'environnement
le mercredi après-midi sur RdV en mairie

Jeannot Menfi, adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h

Mustapha El Miri, adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie

Georges Pazzaglini, adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie

Grégory Calemme, adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie

Lucien Moraldo, adjoint, délégué aux sports, jeudi de14h à 16h sur RdV au service des sports - bât bontemps

Jean-Paul Peltier, adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques

Patricia Marcolini, adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

Pour un rendez-vous avec un conseiller municipal, téléphonez au 04 42 51 79 15.

Max Pierazzi : Régie de l'eau

Maryse Blangero : Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie

Gilbert Payan : Jeunesse

Jeanine Privat : jeunesse, animations de quartier

Rémy Carrodano : Dév. des zones industrielles

Marie-José Galle : Petite enfance

Eve Cloué : Cinéma

Guy Pinet : Dév. sports loisirs

Sylvie Batin : Équipements d'éducation artistique

Nathalie Nerini : Mission locale, formation

Nora Belkheir : liaison intergénération, 3e âge

Philippe Pintore : Dév. économique, agriculture et risques majeurs, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV

Clara Gilloux : Lecture publique

Mireille Portail

Noelle Bourrelly

Les élus de la droite unie

Brigitte de Feligonde et Luc Poussel reçoivent sur rendez-vous au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

le groupe la droite unie

Pour en finir avec l'été

Fêtes de la musique : une bataille de sono !

Les amateurs de musiques sont restés sur leur faim lors de l'édition 2003 de Gardanne en musique, notamment le samedi. En dehors du podium central, rien à découvrir, aucune bonne surprise pour réjouir nos mémoires de spectateurs.

Dans un passé récent, on nous avait habitués à mieux. Que l'on donne toute leur place aux groupes de musiciens locaux est louable. Mais cela nécessiterait un espace bien organisé et surtout mieux coordonné pour éviter les batailles de sonos comme si l'important était de jouer plus fort que le groupe d'à côté.

Gardanne en musique doit garder son esprit familial, ce moment de fête tranquille que nous apprécions tant. Attention à ne pas détruire une si belle manifestation annuelle qui existe depuis 25 ans.

Les fêtes votives du 15 août organisées sur le parking du stade et au jardin d'enfants laissent le centre ville désespérément vide et triste. La grande fête annuelle de Gardanne doit devenir un temps fort d'animation de la ville, de toute la ville. On doit imaginer des festivités plus attractives qui offrent aux populations de Gardanne, des environs et de la région un moment original qu'il faut inventer.

Le comité des fêtes actuel ne peut le faire seul ! Il faut lui apporter les soutiens nécessaires et susciter la participation d'autres associations de Gardanne comme, par exemples, le Comité d'Intérêt de Quartier du centre ville, l'association des cafetiers, les commerçant et toutes les personnes qui souhaitent voir leur ville vivre et respirer fort.

Ayons l'ambition de figurer dans les catalogues des grandes fêtes appréciées de la région.

Un trou parmi d'autres

Un trou autour d'une plaque d'égout mal scellée sur le trottoir en face le bâtiment Bontemps. Une dame trébuche. Un monsieur qui tombe. Un genou qui s'abîme. Puis une cheville qui enfle. Sans oublier le coude de la vieille dame. Et puis cinq, et puis dix... et les clients du bar d'en face qui tiennent la comptabilité. Un trou autour d'une plaque d'égout que l'on signale à la municipalité. Et un coup de téléphone à nouveau etc. Mais un trou autour d'une plaque d'égout non réparé.

Un jour, une semaine, des mois et le trou s'agrandit.

Élan pour l'Avenir : 26 avenue de Toulon 13120 Gardanne - Simorgh3@wanadoo.fr - Josyanne Bonnet, Tony Baldo, Bénédicte Macé, Cécile Scholler.

le groupe élan pour l'avenir

Impuissance, fatalisme et flou artistique : face aux habitants et aux associations, le directeur régional de la DRIRE, représentant le Préfet, n'a pu donner de réponses claires sur les conséquences pour l'environnement de la fermeture de la mine.

Et pendant ce temps, l'eau monte...

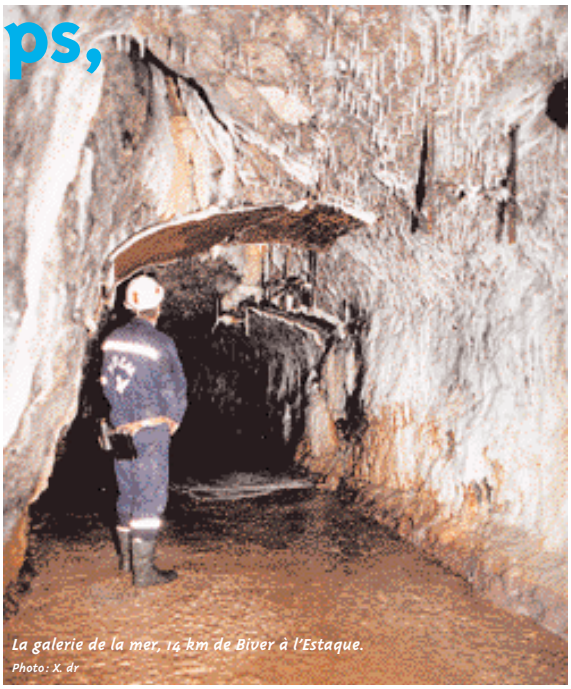
La galerie de la mer, 14 km de Biver à l'Estaque.
Photo : X. dr

Trois jours avant le Conseil municipal qui devait donner un avis sur le dossier d'arrêt de travaux de la mine, une réunion publique à l'Hôtel de Ville a permis de lever les derniers doutes. La centaine de participants (associations, syndicats et habitants) se sont rendus à l'évidence : la plupart des questions soulevées par le cabinet *Géoarmor* (mandaté par la Ville pour éplucher le mètre cube de dossiers) sont restées sans réponse. *« Quand on demande des éclaircissements au Préfet, constate Roger Meï, il nous renvoie au Plan de prévention des risques miniers. »* Le Préfet s'était engagé à organiser une rencontre avec les associations ? *« Aucun problème, c'est prévu, »* affirme M. Baudoin, directeur de la DRIRE (direction régionale de l'industrie, la recherche et l'environnement). Quand ? Où ? Nul ne le sait. *« En fait, souligne Philippe Pintore, conseiller municipal chargé de la prévention des risques, si Gardanne n'avait pas pris l'initiative de se faire aider par l'ACOM et de travailler avec les autres communes, rien ne se serait passé. »*

Que sait-on sur la manière dont le sous-sol va réagir à la montée des eaux ? *« Une expertise internationale a été lancée en juin dernier. Des experts venus de République Tchèque, d'Angleterre et d'Afrique du Sud étudient le dossier et doivent remettre un rapport. »* Quand ? *« Vers la mi-octobre. »* Soit quinze jours après la date limite (le 30 septembre) à laquelle les communes doivent émettre un avis sur le dossier d'arrêt des travaux...

Indémnisations plutôt que prévention

Dans quel état sera l'eau qui sortira de la galerie de la mer ? *« Elle sera très chargée en hydroxyde de fer, ce qui nécessitera de la traiter. Ce qui est plus inquiétant, c'est le sulfate de calcium [du gypse, ou pierre à plâtre, NdlR], beaucoup plus difficile à traiter. S'il y a des rejets dans la Luynes, la rivière sera déclassée pour toujours. »* Rassurant.

Que se passera-t-il si la galerie de la mer, construite il y a cent ans, se bouche ou s'effondre ? *« Il faudra prévoir un pompage par le puits Y, capable d'absorber jusqu'à 2 500 mètres cubes à l'heure. »*

La réunion publique du 22 septembre n'a pas levé les interrogations.
Photo : C. Pirozzelli

Les secousses de ces derniers mois vont-elles durer ? Dans la salle, Jean-Luc Baudry, élu au CHSCT (comité hygiène et sécurité) de la mine, affirme : *« elles sont évidemment liées à l'ennoyage. D'autre part, dans les parties anciennes en chambres et piliers, à certains endroits les cavités mesurent encore 2,40 m de hauteur, autrement dit il peut y avoir un effondrement brutal. Au-delà de l'enregistrement des secousses, s'il y a des dégâts en surface, qu'allez-vous faire ? »* La réponse tombe, inéluctable : *« on ne pourra rien faire d'autre qu'indemniser les propriétaires. »* En terme de prévention des risques, on a déjà vu mieux...

La question de la sécurité au fond s'est également posée. Les mineurs ont rappelé les circonstances de l'incendie qui s'est déclenché à 1 300 mètres de fond, en avril dernier. *« On pouvait boucher la galerie plutôt qu'arrêter de pomper pour tout noyer, remarque Michel Filippi. Mais la direction a interdit aux délégués mineurs et aux représentants du CHSCT de descendre. Voilà les conséquences de la fermeture anticipée. Le fond a été nettoyé par trente personnes en trois jours, alors que ça devait prendre au moins trois mois. »* Pour la DRIRE, mieux valait ennoyer que prendre le risque *« que l'échauffement mette le feu à toute la mine. »*

En juillet dernier, le Conseil municipal avait demandé au Préfet de fournir la liste du matériel remonté du fond. On se souvient que les mineurs avaient des doutes sur des fûts de pyralène dont la centrale thermique se serait débarrassés. *« Nous avons recherché, répond Robert Monier, de la DRIRE. La centrale dispose de tous les bons de destruction de ses fûts. »* Quant à M. Baudoin, il affirme avoir cette fameuse liste et pouvoir la transmettre aux élus.

Le 23 septembre, les maires des sept communes qui ont étudié le dossier ont pris une position soumise aux Conseils municipaux. Ce sera alors au Préfet de décider en dernier ressort. Sur cette question importante pour l'avenir, chacun devra prendre ses responsabilités.

Bruno Colombari

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum.
Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication - 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

DIVERS

Vds **deux débrousailleuse** thermiques une à disque étoile l'autre à fils 150 € chacune + 12 tuiles en verre 5 € chacune Tél. 04 42 51 48 82

Vds **pantalon "Dainese"** en cuir pour moto taille 42/44 couleur noir, état neuf 250 € Tél. 06 80 41 15 04 ou 06 08 52 51

Vds belle **cage à oiseaux** sur socle à roulettes dim 63x53x30, 38 € Tél. 06 84 05 74 98

Vds **vélo sport** dame "Peugeot" garde boue, double plateau 5 vitesses état neuf 61 € + combiné four avec 2 plaques chauffantes TBE Tél. 04 42 65 84 24

Perdu alliance avec 5 pierres gravée PY ACV 1690, rue parmentier ou devant le laboratoire Ripoll Tél. 04 42 58 20 26 (récompense)

Vds **corsaire** velours blanc + blouson coupe vent vert/blanc de Olympic Gym Gardanne Taille 10 ans 10 € le tout Tél. 06 99 35 37 99

Vds **VTT homme** TBE 46 € + mini four état neuf 31 € Tél. 04 42 65 84 24

Vds **plantes vertes** ficus benjamina H2,50/1m 80 € + caoutchouc H1m 15 € + autre plante 10 € Tél. 04 42 58 49 06

Vds **escalier droit +** rambardes 4,60 longueur + rambardes chêne massif 1500 € à voir Tél. 04 42 58 55 92

Vds **grande parc filet** neuf 20 € + réhausseur wc avec coudes et marche 20 € + halogène noir TBE 10 € + miroir cadre bois campagnard 50 € Tél. 04 42 58 03 66 ou 06 14 82 55 15

Vds **poêle à bois** Sopra chauffe 600 m3, 450 € Tél. 04 42 51 59 15

Vds **2 fauteuils** salon BE 31 € + armoire ancienne 382 € à déb + machine à coudre ancienne 310 € + évier inox double 23 € Tél. 04 42 58 23 05 (HR) ou 06 63 57 05 20

Vds **aspirateur** broyeur souffleur 1500w Black et Decker état neuf 60 € Tél. 04 42 51 00 45

Vds **téléviseur** 56 cm couleur + télécommande 100 € Tél. 06 18 60 08 12

Vds **trottinette électrique** bordeaux avec porte bagage & grosses roues 280 € + ampli XS 880 watts, 4 sorties baffes 152 € + 2 caissons de 4 baffes de 25 cm 120 € + Sub Pionner 40 cm 215 € Tél. 06 15 57 65 04

Vds **cuve à mazout** acier 500 l 60 € + 2 portes fenêtre + 4 paires volets bois 350 € + armoire 3 pts meurisier avec lit 140 + 2 chevets 700 € Tél. 04 42 58 44 83

Vds **2 lecteurs CD** de salon Sony sortie optique et RCA dont 1 garanti 2 ans 70 € Tél. 04 42 51 14 84

Vds salon **canapé lit** 2 place + 2 fauteuils + pouf TBE 200 € Tél. 04 42 65 87 18

Vds **Auto radio** Kenwood KRC 258L (4x30w) avec chargeur Kenwood 6 cd KDC C 660 année 2000 peu servi 120 € Tél. 06 63 97 55 12 (ap 19h)

Vds 2 bouteilles **propane** 35 kg, 20 € une Tél. 04 42 29 05

Vds **fenêtres chêne** simple vitrage arc de cercle le lot 250 € Tél. 04 42 58 20 63

Vds **landau bébé** confort 50 € + relax 10 € + baignoire bb 5 € + pot 5 € Tél. 04 42 58 13 92

Vds **stérilisateur,** cuit vapeur Tigex prix 60 € cédé 25€ + tenue danse classique 6/8 ans 12 € Tél. 04 42 51 07 19

Vds **sommier** en latte 90X190 état neuf Tél. 06 13 80 89 35

Vds **chambre enfant** prix à déb Tél. 04 42 51 25 45

Vds **porte de garage** en fer H 2,12 m, L 2,68 m Tél. 04 42 58 18 12

Vds **stérilisateur** pour eau potable ampoule ultra violet acheté à canal de Provence, peu servi 280 € Tél. 06 17 63 77 55

Vds **congélateur vertical** 5 tiroirs 230 € + réfrigérateur double portes 150 € Tél. 04 42 58 01 79

Vds **lit pliant** 1 place TBE 35 € + chambre lit avec chevet, armoire en chêne massif 220 € + table de ping pong Cornillau intérieure ou extérieure, pliable TBE 130 € + divers Tél. 04 42 65 83 13 ou 06 20 69 01 10

Vds **divers disques** 45 et 33 tours en vinyls + vélo de course homme neuf 228 € + vélo dame style "belle époque" 150 € + stabilisateur de caravane avec 2 rétroviseurs 100 € Tél. 04 42 51 45 48 ou 06 63 10 29 01

Vds **encadrement lit** 140 en pin vernis + table de chevet assortie TBE 150 € Tél. 06 72 08 03 70

Vds **carreaux d'intérieur** 20X20 en grès émaillé couleur terre cuite clair 50 m2, 15 € le mètre + plaintes assorties 0,90€ pièce Tél. 04 42 51 55 40 (le soir)

Vds **meuble de salon** en bois merisier avec vitrine TBE 150 € Tél. 04 42 58 02 65

LOGEMENT

Couple 1 enfant cherche **T3/4** sur Gardanne ou alentours Tél. 04 42 58 42 95 ou 06 15 06 7117

Loue sur Gardanne **villa meublée T3** avec jardin et garage, climatisation réversible loyer 875 € + 15 € charges Tél. 06 62 88 45 33

Loue **T2 bas de villa** avec jardin clôturé 610 € CNC Tél. 06 13 59 72 36

Urgent JF **recherche T2/3** sur Gardanne ou alentours Tél. 06 09 91 21 00

Urgent dame salariée avec enfant cherche **location T3** dans Gardanne centre loyer maxi 580 € Tél. 06 62 15 03 41

Jeune couple fonctionnaire **cherche T2/3** sur Gardanne et ses environs Tél. 06 60 84 37 30 ou 06 19 64 17 16

Artisan recherche **local 50 m²** sur Gardanne Tél. 06 18 03 52 54

Vds **appartement T3** Bompertuis Nord, 3e et dernier étage, cuisine et sdb équipées, cave, garage, loggia + balcon 115896 € Tél. 06 62 26 06 68

Jeune couple cherche **location T2** entre Biver/Gardanne/Marseille, loyer maxi 450 € charges comprises Tél. 06 25 17 11 61

Loue **studio à Gardanne** 400 € par mois pour 1 jeune fille Tél. 04 42 58 18 12

VÉHICULES

Cherche **Booster MBK** en bon état prix maxi 1000 € Tél. 04 42 58 14 30 (ap 20h)

Vds **405 TD** an 92, 261000 km, prévoir réparations 3000 € Tél. 04 42 58 55 92

Vds **paupières** avant et arrière blanche pour 205, 70 € + autres pièces à voir Tél. 06 15 57 65 04

Vds camionnette **Seat Terra diesel** année 1991, 2300 € Tél. 06 62 26 06 68

Vds moto **Honda Shadow** 125, an 2001, 4000 km, 289,65 € Tél. 06 12 70 55 28

Vds **Mitsdishi pagero 4x4** an 95, t.o, 10 cv, 7 pl, TBE 172000 km, 12500 € Tél. 06 89 20 45 11

Vds **Peugeot 405 SR** 7cv ess. an 1988, 140000 km TBE options 1300 € Tél; 06 85 39 08 08

Vds **Ford Sierra 7 cv,** BE an 1986, 128000 km, 400 € Tél. 04 42 58 23 62

Vds **Gof IV Boch,** 60000 km, garantie 7 mois, an 04/02 prix argus 20000 € + vds Quad 660 Raptor an 01/03, 6800 € Tél. 06 03 31 71 91 ou 06 20 62 00 33

Vds **Renault 19 D,** 5 pl, an 93, boite à vitesse H.S, 170000 km, 1300 € Tél. 06 15 42 27 29

Vds Moto **XR Honda** 05/96, pneus neuf, kit chaîne neuf, TBE 3800 € Tél. 06 15 80 54 28

Vds superbe **Golf IV,** gris mét, sept 99, 66000 km, tt options + alarme 10000 € Tél. 06 09 10 19 04

Vds **Booster** peugeot looxor, 2000 km état neuf 1600 € Tél. 04 42 26 76 89

Vds **Lancia VP Jio,** an 91, 113830 km, 1000 € Tél. 04 42 58 21 04

Vds **Ford Mondéo 2 l DI** GHIA an 2001, 45000 km Tél. 06 84 78 71 31

Vds **Roover 110 si,** an 95, 90000 km, 1000 € à déb Tél. 04 42 58 11 57 (HR)

Vds **moteur Golf III GTI** 500 € + 6 jantes 15 pouce 200 € + sellerie 150 € Tél. 06 14 76 73 91 ou 04 42 51 10 37 (ap 19 h)

Vds **siège** Espace bleu sur clips 250 € Tél. 04 42 58 20 63

Vds **Scénic TDI** ph II RXE tt options an 00 vert 79000 km, exc état 10214 € Tél. 06 68 91 37 47

Vds **Clio** modèle 91, 4 cv essence ct ok, freins pneus neuf, 130000 km, 1290 € Tél. 06 24 40 15 77

Vds **remorque** type 6000 SOREL, peu servie 335 € + divers matériels agricoles Tél. 04 42 58 05 30 (HR)

Vds **Booster MBK** rocket bon état 915 € à déb Tél. 04 42 65 81 23 ou 06 89 63 96 62 (HR)

Vds moto **Vanvan 125** suzuki RV année 78 TBE pneus neufs cédé 1300 € Tél. 04 42 29 27 59 ou 06 13 38 09 09

OFFRES DE SERVICE

Dame cherche personne pour lui apprendre **danse à deux** (Rock, etc...) école de danse s'abstenir Tél. 06 18 02 85 01

Dame cherche groupe ou personne seule **pour faire de la marche** Tél. 04 42 58 40 57

Entreprise de maçonnerie sur Gardanne **cherche apprenti** de 16 ans pour contrat de 2 ans Tél. 06 23 23 51 78

Recherche particuliers faisant de **l'artisanat** afin de créer une association de promotion (exposition...) Tél. 04 42 51 53 12

Personne âgée cherche dame **avec véhicule** pour accompagnement Tél. 04 42 58 47 56

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

ROGER Luna, KHUDATYAN Samvel, GIORDANO Thomas, VARTERESSIAN Fanny, SAUREN Enzo, PELLEGRINI Téo

MARIAGES

CHABERT Patrice/CERRUTI Caroline, HANNACHI Amor/TOUATI Yasmina, GHERBAOUI Ahmed/BERROUIGAT Yamina, SOULÉ Michaël/DANTONY Séverine, MORIN Nicolas/AVAGNINA Aurélie,

DÉCÈS

ZAÏD Zoubeda, BRIGANT Catherine, BADIE Marcel, GORGODIAN Haygazounie, GEYE Gérard, AILLAUD René, BESSI Claire née AMANDO

énergies n°202

● Directrice de publication : Claude DURAND
● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Evelyne SERANO
● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Geoffrey DIRAT ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI
● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI ● Flashage : SEILPCA
● Impression : CCI ● Abonnement : 3 € ● ISSN 1247-9233

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 79 00 - Fax : 04 42 65 79 01
site : www.ville-gardanne.fr ● *mel :* info@ville-gardanne.fr

Permanences diverses

Maison du Droit

Rue Mistral - Tél. 04 42 12 67 15 sur RdV
ouvert le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4e samedi du mois de 9h à 12h.

JURIDIQUE

- ***Un avocat*** tient une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h.
- ***Conciliateur:*** mardi sur RdV de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.
- ***Un notaire:*** troisième mercredi du mois de 14h à 16h30, sur RdV.

ÉCRIVAIN PUBLIC

- Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition le mardi de 14h à 17h.

AIDE AUX FAMILLES

- ***Association famille en crise*** Les 2e et 4e jeudis du mois de 9h à 12h et les 1er et 3e vendredis du mois de 14h à 17h.
- ***L'APERS*** (aide aux victimes) Le 3e jeudi du mois de 14h à 18h et le 4e samedi de 9h à 12h.

JURIDIQUES (UFF)

- ***L'Union des Femmes Françaises*** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14.

RETRAITE

- ***La CRAM du Sud-Est*** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités.
Pour un RdV téléphoner au 04 42 96 81 06 (le mardi uniquement).
- ***La CICAS*** (retraites complémentaires) tient une permanence d'information tous les mercredis (9h-12h, après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.

CAF

Résidence St-Roch, Avenue de Nice

- ***Administratives:*** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et 13h à 16h Tél. 0 821 01 99 13
- ***Sociales:*** mardi 9h à 11h30 (permanence tél.) au 04 42 65 43 84, le mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h (permanences sur RdV)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10

- ***Josiane Roche:***: mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.
- ***Josiane Guieu:*** lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.
- ***Anna Cremonesi:*** mercredi après-midi sur rendez-vous
- ***Edwige Ginoux:*** le service d'aide légale est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

LOGEMENT

- ***Laure Grison et Cathy Giorgi:*** lundi et vendredi après-midi au service Habitat (22 rue Jules-Ferry) sur RdV, de 14h à 17h. Tél. 04 42 51 56 87

CNL

Permanences Service habitat, 22 Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87
Les 1er et 3e mercredis du mois de 9h à 12h.
Permanences Les logis Notre-Dame, 2 rue du Vieux-pont
Tél. 04 42 58 27 20
Les 2e, 4e mercredis de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h.

CIO

16, rue Jules-Ferry - Tél. 04 42 12 61 86. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Entretiens sur RdV.

AIDE SECTEUR ASSOCIATIF

Fonction ressources du pays Minier
Tél. 04 42 51 52 99
Étincelle 2000, du lundi au vendredi,
Av. Décoppet Tél. 04 42 58 26 88.

ENVIRONNEMENT

Ramassage de branches, feuilles, tonte: 04 42 51 79 67
Ramassage des encombrants
(gros électroménager, matelas, meubles ...): 0800 420 420
Déchetterie Malespine: 04 42 58 45 79
Info tri sélectif déchets: 04 42 51 79 67
Info charte environnement: 04 42 51 79 50

Téléphones utiles

Sécurité Sociale ✆ 04 42 65 41 70	SOS médecin ✆ 04 42 51 46 47
Centre médico-scolaire ✆ 04 42 58 35 66	Médecin de garde ✆ 04 42 51 10 10
DISS (Ass. soc. sur RdV) ✆ 04 42 58 39 29	SOS vétérinaire ✆ 04 42 59 90 62
CMP ACANTHE ✆ 04 42 58 25 68	Pompiers ✆ 04 42 51 79 40
Polyclinique St-Jean ✆ 04 42 65 61 00	Urgence Pompiers ✆ 18
Urgence Dent 24h/24 ✆ 04 91 64 23 23	Police municipale ✆ 04 42 58 34 14
Médecin de garde (mines) ✆ 04 42 65 46 09	Gendarmerie nationale ✆ 04 42 58 30 10
Enfance maltraitée ✆ 119	Sécurité Gaz (Dépan.) ✆ 04 42 51 45 45
Pharmacies de garde (nuit) ✆ 04 42 58 43 93	Electricité (Dépan.) ✆ 04 42 58 32 42

Activités retraités

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

Restaurant Nostre Oustau

Le lundi : cinéma,
le mardi : ateliers divers,
le jeudi : temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),
le vendredi : atelier *Regain*
Chaque jour au choix : jeux de société, cinéma...
Renseignements Marie-Germaine Amelsi ou Samia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

Association Aide et Loisirs 3ème âge

Sortie mensuelle
Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av Léo-Lagrange, chaque mercredi et vendredi de 10h à 11h30 et à la mairie annexe de Biver tous les jeudis de 10h à 11h30. Tél. 04 42 58 02 68

Entraide Solidarité 13
Section Gardanne

Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple, av. Léo-Lagrange.
Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres(...) au local.
Une sortie à la journée est organisée chaque mois.
Tél. 04 42 58 37 81

Section Biver

Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-midi, jeux, sorties...
Tél. 04 42 58 42 36

Première rentrée à Gardanne

FABIENNE ROUSSET. De son bureau de l'avenue de Toulon, la fenêtre côté Ouest donne sur le collège Péri et le lycée professionnel de l'Étoile. Celle côté Sud surplombe les bâtiments de l'école élémentaire Jacques-Prévert et de la maternelle Beausoleil. Son domaine, c'est donc le côté Sud, les élèves de deux à onze ans, et sa mission, c'est de faire en sorte qu'ils arrivent dans le secondaire (côté Ouest) dans les meilleures conditions possibles. Fabienne Rousset est depuis cet été inspectrice de l'Éducation nationale pour la circonscription de Gardanne. Neuf communes de la Bouilladisse à Bouc-Bel-Air en passant par Peypin, Cadolive, Saint-Savournin, Mimet, Simiane et Gréasque, 39 écoles, 320 enseignants et 6 500 élèves. Elle rend des comptes à l'Inspecteur d'académie et exerce le rôle de supérieur hiérarchique des enseignants et chefs d'établissement.

Succédant à Michel Roux, Fabienne Rousset a commencé sa carrière d'institutrice dans le Vaucluse, puis est devenue formatrice en école d'application à Aix, conseillère pédagogique à Châteauneuf-les-Martigues et à Salon, inspectrice en Saône et Loire et à Draguignan. *« Les mutations se font au niveau national, explique-t-elle. Je suis ravie de revenir en Provence, et cette circonscription est intéressante car elle mélange les zones rurales et urbaines. D'ailleurs, elle est très demandée : il y a très peu d'enseignants débutants ici, contrairement à Vitrolles, par exemple. »* La mission d'une inspectrice, c'est d'abord la gestion administrative et pédagogique : *« il faut anticiper l'arrivée des élèves, gérer les remplacements d'enseignants. »* Il y a aussi l'élaboration de la carte scolaire, à ne pas confondre avec la sectorisation (qui définit dans quelle école va chaque élève en fonction de son lieu de résidence, et mise en œuvre par la Mairie) : gérée par l'inspecteur d'académie, elle consiste à répartir les enseignants dans les différents établissements, entraînant des fermetures ou des ouvertures de classe. *« Les directeurs d'école remplissent des fiches prévisionnelles d'effectifs dès le mois de novembre, pour la rentrée suivante. »*

Une autre mission de l'inspectrice, c'est évidemment… d'inspecter. *« Je dois m'assurer de la conformité des programmes, de la qualité de l'enseignement et de la sécurité des enfants. »* En moyenne, 90 instituteurs sont inspectés chaque année scolaire à raison d'une demi-journée chacun. Un rapport circonstancié est ensuite remis à l'inspecteur. *« Nous assurons également une partie formation pour les enseignants : chacun a droit à douze heures par an, pris sur les samedis matin. »* Cette formation peut être complétée par des stages départementaux, notamment pour les enseignants ayant un an d'ancienneté ou pour préparer le passage du CM2 à la sixième. Jean-Pierre Milliet et Monique Ceccaldi secondent Fabienne Rousset dans les domaines des langues vivantes, du sport, des sorties scolaires, du Contrat éducatif local, des relations avec les associations…

Enfin, l'inspectrice rencontre les parents d'élèves, notamment en cas de conflit avec des enseignants, *« dans ce cas, on joue un rôle de médiateur. Mais il y a d'autres instances, notamment les conseils d'école. Je préfère intervenir en dernier recours. »*

B.C.